

Nyons infos

Le magazine de la Ville

www.nyons.com

Les agents recenseurs

> **Page 3** > Les avocats du barreau à
votre service

> **Page 4** > Les nouveautés 2023
de la navette «NyonsBus»

> **Page 5** > Maison de Pays :
«Miélandre» renaît de ses cendres

> **Page 6** > Le marché de Nyons
se modernise

> **Page 9** > Patricia Evesque

> **Page 12** > «L'Étincelle»,
une soirée pour les jeunes



Bienvenue à Nyons

L'agenda des sorties

Conférence

• **Le 27 février** > Conférence sur Simone de Beauvoir avec l'UNTL à la Maison des Associations, à 15h.

Fêtes / Foires

• **Les 3, 4 et 5 février** > 38° Alicoque, Fête de l'Huile Nouvelle. Dégustations, marché de produits du terroir, Chapitre de la

Culture vivante

• **Le 3 février** > «Legendari, histoires fantastiques du pays d'Arles», musique traditionnelle dans le cadre de l'Alicoque et «Nyons en Scène», à la Maison de Pays, 20h30.
• **Le 4 février** > «Rupture à domicile», comédie de Tristan Petitgirard à la Maison de Pays, 17h.
• **Le 10 février** > «La Baronne se dévoile» : festival avec concerts (Damien Jourdan, Makizar, La Corde Raide, Dominique Bouchery, Mamia Cherif, Tchili, Philippe Altier et Eric Tomasini), spectacles, projections photos... à la Maison de Pays dès 15h.
• **Le 24 février** > Soirée «L'Étincelle» proposée par le Service municipal jeunesse, dans le cadre de «Nyons en Scène» : animations et concerts de «Coquelicot Carabine» et «Möng» à la Maison de Pays, 20h30 (cf. p. 12).

À l'Électron Libre, 70 allée E. Farnier ZAC des Laurons :

• **Les 4 et 5 février** > «Brassens, 100 ans toujours», spectacle de la compagnie Cheval 2 trois, à 20h30 (samedi) et 17h (dimanche).
• **Le 25 février** > «Qui vivra, verra», théâtre par la compagnie du Chien Noir, à 20h30, 20h45 (samedi) et à 17h (dimanche).

Sport

• **Les 4, 11, 18, 25 février** > Sorties hebdomadaires du Ski Club à la Joue du Loup. Départ place Olivier de Serres à 7h.
• **Du 4 au 11 février** > Stage du Ski Club à Puy-Saint-Vincent. Départ place Olivier de Serres à 7h.

Toutes les sorties sur www.nyons.com



L'édito

L'année 2023 qui démarre s'avère importante en matière de réalisations municipales :

- Création du parc arboré du Centre-Ville de la promenade de la Digue et des espaces sportifs
- Aménagement du quartier de la Maladrerie
- Lancement de la 2^e tranche des travaux du Foyer des Jeunes Travailleurs
- Rénovation de la 3^e salle de la Maison de Pays suite à l'incendie de mai 2021.

Parallèlement, les travaux de développement de la fibre optique se poursuivent en ville sous l'impulsion du Syndicat Ardèche Drôme Numérique.

Enfin, partout l'initiative privée prend corps avec de nombreux travaux de restauration de toitures et façades permettant l'isolation thermique des maisons, ainsi que l'installation de panneaux photovoltaïques* favorisant le développement de l'énergie solaire.

Autant de travaux qui permettent de conforter l'aménagement de votre commune et de renforcer son attractivité dans le souci permanent d'œuvrer collectivement à la transition écologique.

Avec l'équipe municipale, nous saluons toutes ces initiatives et tenons à en remercier les acteurs et promoteurs.

Pierre COMBES
Maire de Nyons

* Près de 60 dossiers reçus en 2022 au service urbanisme représentant près de 3000 m² de toitures photovoltaïques.

Directeur de publication > Pierre Combes. Directeur de la rédaction > Didier Rousselle. Réalisation du journal > Service communication de la ville de Nyons, avec la participation de Paloma Renaudon. Maquette > Com é Créa (Saint-Paul-3-Châteaux). Impression > Imprimerie Jalin (Bourg lès Valence). Régie publicitaire > AF Communication (Montélimar). Couverture > Les agents recenseurs devant l'hôtel de ville - Photo Service communication. Ce numéro est tiré à 5 000 exemplaires.

Les avocats du barreau à votre service

L'Ordre des avocats du barreau de la Drôme organise depuis de nombreuses années des consultations juridiques gratuites au profit de tous. Les permanences sont organisées par l'ordre des avocats et assurées par les avocats du barreau de Valence dans le département de la Drôme.



L'avocat est présent pour vous informer sur vos droits et pour vous orienter le cas échéant vers le spécialiste qui saura vous donner les conseils les plus appropriés à votre situation.

Ces consultations générales visent toute situation et discipline du droit : famille, licenciement, logement, crédit, consommation, administration, travail, question civile ou pénale, etc...

À Nyons, les permanences des

avocats du barreau ont lieu dans la salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville le 2^e jeudi du mois, de 9h à 12h. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous.

Les prochaines permanences des avocats du barreau à Nyons :

- Maître Bergounioux vous accueillera **jeudi 2 février**,
- Maître Desforges **jeudi 2 mars**
- Maître Leonard **jeudi 6 avril**.

La permanence pénale en cas d'urgence

Vous ne connaissez pas d'avocat et vous devez faire face à une situation d'urgence : mesure de garde à vue, arrêté de reconduite à la frontière, comparution immédiate ou convocation devant une juridiction pénale, présentation devant un Juge d'instruction, convocation devant un Tribunal de police, un Tribunal

Correctionnel ou une Cour d'Assises. Vous pouvez demander la désignation d'un avocat commis d'office.

>> Plus d'informations par téléphone au 04 75 43 37 74 et sur le site www.barreaudladrome.fr

À Nyons, vous pouvez également vous adresser aux **conciliateurs de justice** Serge Ciolfi et Philippe Marzolf, situés à la Maison des Services Publics, place Jacques Martin Deydier (cf. Nyons Infos 141). Ils exercent leurs fonctions dans le ressort du tribunal de proximité de Montélimar. Ces auxiliaires de justice bénévoles trouvent des solutions amiables aux différends entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Le recours aux conciliateurs de justice est gratuit.

>> Permanence le mardi de 9h à 12h sans rendez-vous.

NYONS
25 AVENUE PAUL LAURENS

SERVICES À LA PERSONNE

04 75 28 47 75

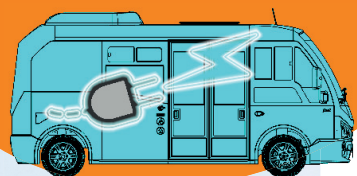
SUPER U Nyons

Route d'Orange
26110 Nyons
Tél. : 04.75.26.01.21
superu-nyons.com

du lundi au samedi :
8h30 - 19h30
et le dimanche :
9h - 12h30

facebook.com/u.nyons

Ville Durable



Que faire de ses cendres de bois ? Voici quelques conseils pour éliminer correctement les cendres, en toute sécurité :

- Utilisez un seau solide et résistant au feu pour les collecter.
- Laissez refroidir les cendres pendant au moins 48 heures.
- Éliminez-les avec les ordures ménagères.

Par ailleurs, les cendres de bois peuvent être utilisées pour l'entretien des maisons ou au jardin.

Les nouveautés 2023 de la navette «NyonsBus»

Le service de transport urbain «NyonsBus» est désormais pérenne et préserve ses fondamentaux : la gratuité, le confort, l'accessibilité (le bus est équipé d'une plateforme pour les personnes à mobilité réduite), ainsi que la desserte des principaux quartiers et services de la ville.

Cette année, **le Nyonsbus devient électrique** conformément aux mesures environnementales prises par la Ville de Nyons. La nouvelle navette sera mise en place au mois de mars.

La municipalité continue d'être à l'écoute des besoins exprimés par les usagers. Ainsi 2 nouveaux arrêts ont été créés et sont opérationnels depuis le 1^{er} janvier : l'arrêt «**Grand Tilleul**» sur la ligne 5 situé sur la zone d'activités du même nom, ainsi qu'un autre baptisé «**Les Bastides**» sur la ligne 2.

Sur la ligne 1, la navette s'arrêtera désormais à l'arrêt «Gendarmerie» à

8h50, afin de permettre aux jeunes de rejoindre la cité scolaire à 9h.

À noter que les **horaires seront modifiés les jeudis matins des mois de juillet et août** suite à la décision de piétonner le marché. Ainsi la ligne 5 sera supprimée et les départs de l'Office de tourisme seront déplacés au Pont de l'Europe durant cette période.

Les travaux du parc arboré génèrent des perturbations sur la promenade de la Digue, les **arrêts «Maison de Pays» et «Parc aquatique» sont supprimés jusqu'au 1^{er} juin.**

La Ville de Nyons met tout en œuvre pour que ce service public de transport collectif continue de satisfaire la population avec l'esprit de convivialité qui le caractérise. Nous vous invitons à l'utiliser sans modération !

>> *Le guide pratique du NyonsBus est téléchargeable au format PDF sur le site www.nyons.com, rubrique «Vivre à Nyons / Transports».*

Le Nyonsbus devant le nouvel arrêt «Les Bastides» de la ligne 2.

Maison de Pays :

«Miélandre» renaît de ses cendres

Début 2021, la Maison de Pays rouvrait après plusieurs mois de travaux de restructuration. Cependant la salle «Miélandre» n'était plus utilisée suite aux dégâts importants causés par un incendie.

La salle «Miélandre» est destinée aux conférences, réunions et assemblées générales. Ses 103m² peuvent accueillir 103 personnes maximum. Elle est l'une des 4 salles de la Maison de Pays, avec «Angèle», «Vanige» et la grande salle «Coline Serreau» (où se déroulent les spectacles).

L'incendie du mois de mai 2021 a été suivi d'une expertise d'assurance qui a évalué à 210 270 € le montant du mobilier à remplacer et des travaux de rénovation à réaliser. Ces derniers comprennent l'enveloppe intérieure du local (sol, murs, plafond, etc...), les baies vitrées et les menuiseries, mais également l'électricité et l'ensemble des réseaux CVC (Chauffage Ventilation Climatisation) fortement impactés par la chaleur de l'incendie.



Un avis d'appel à concurrence a été réalisé en septembre 2022, lequel a débouché sur la sélection de 6 entreprises :

- Dufour (doublage, plafond et peinture),
- Palmeira (revêtements de sol),
- Grosjean (menuiseries extérieures),
- SAME (menuiseries intérieures),
- Contact Elec (Electricité)
- Chatte (CVC).

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité les marchés de travaux lors de la séance du 16 novembre 2022. Le montant total s'élève à près de 150 000 € H.T.

Le cabinet d'architecture «Armand et Coutelier» a repris la maîtrise d'œuvre ; Il avait déjà mené les travaux de restructuration de la Maison de Pays. Le montant de cette maîtrise d'œuvre est pris en compte dans le remboursement de l'assurance.

Les travaux débutent ce mois-ci (février), pour une réception en juin 2023.

La Maison de Pays sera ainsi entièrement opérationnelle pour la saison estivale. Pour rappel, les salles sont mises gratuitement à disposition des associations nyonsaises et peuvent être louées par des entreprises privées ou des associations extérieures.

>> *L'Arrêté municipal portant Règlement Intérieur de la Maison de Pays est disponible sur le site www.nyons.com Informations : 04 75 26 50 24 / g.berard@nyons.com*



Route de Montélimar
C.C Les Oliviers
NYONS
Tél. 04 75 28 17 68

Intermarché vous propose de louer à bas prix, un véhicule utilitaire pour vos déménagements

24/24 leDRIVE

Ouvert de 8h30 à 19h30 non-stop du lundi au samedi (en saison de 8h30 à 20h)
Dimanche de 9h à 12h15
Rayon pain/pâtisserie ouvert dans la galerie dès 7h30
NYONS - Avenue de Venterol
Tél. : 04 75 26 19 68

Agence de création de sites internet sur-mesure

www.werocket.fr

Nos astronautes vous accompagnent de la conception à la mise en ligne de votre site internet en assurant un suivi efficace pour atteindre vos objectifs et dépasser la limite terrestre.

04 75 51 88 40

info@werocket.fr
Incubé chez AF Communication

Le dossier

> Le marché de Nyons se modernise

Un événement patrimonial

Depuis l'époque médiévale, on vient de loin pour faire ses courses et flâner sur le marché de Nyons ! Ce rendez-vous convivial du jeudi matin permet d'aller à la rencontre de nombreux producteurs locaux et d'ailleurs, qui se succèdent parfois depuis plusieurs générations. L'alimentation et les produits du terroir en particulier y tiennent une place essentielle et symbolique évoluant au fil des saisons selon les récoltes du moment. Le marché fait la part belle à tous les autres types de commerces, ainsi qu'aux musiciens de rue et aux terrasses des cafés qui contribuent également à l'ambiance chaleureuse de cet événement hebdomadaire ancestral.

Un marché touristique

Jouissant d'une notoriété exceptionnelle au niveau régional, voire national, le marché de Nyons attire les touristes par centaines, (et par milliers à la haute saison). L'accent chantant des forains invite à une immersion dans le folklore et les traditions locales. D'avril à septembre, le marché s'élargit en accueillant des commerçants supplémentaires, abonnés pour six mois, installés de la rue de la Résistance jusqu'au pont Roman.

Au printemps dernier, l'émission «Votre plus beau marché» de TF1 sélectionnait le marché de Nyons pour représenter la catégorie «Rhône-Alpes». Retrouvez le documentaire dédié en replay sur le

On dit que la ville s'est construite au fil des siècles autour de son marché. Le nom de Nyons, issu du latin « Novo Magus », signifie d'ailleurs le « nouveau marché ». Cet événement hebdomadaire incontournable du paysage local a toujours su préserver son âme tout en s'adaptant à son temps.

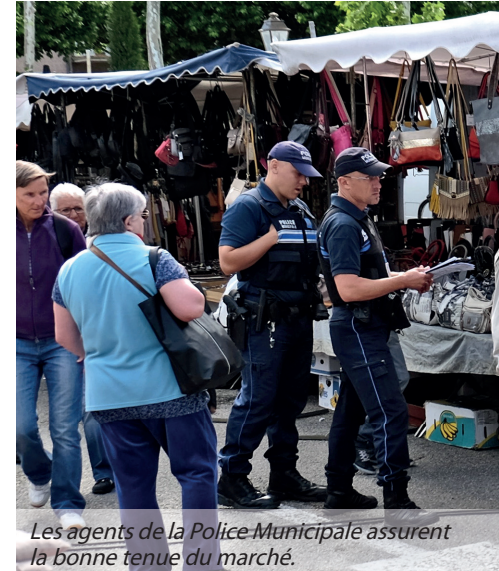
site internet www.tf1info.fr/regions

Tout au long de l'année, des marchés thématiques (marché de la laine, marché des potiers...) viennent s'ajouter au marché du jeudi et au marché provençal estival du dimanche. Ces derniers sont entièrement organisés par des associations telles que *L'Alandier*, *La Toison d'Art* ou *Les Artisans de Provence*.

Un fonctionnement bien rodé

Avec ses 220 commerçants non sédentaires abonnés à l'année et ses commerçants passagers (de 20 à 70 en fonction des périodes), le marché de Nyons nécessite une lourde logistique que Roger Viarsac et Christian Carrère, Conseillers Municipaux en charge du marché, orchestrent toujours dans une ambiance conviviale. À leurs côtés, la police municipale se charge d'y placer les commerçants, et d'en assurer le bon ordre, la sûreté et la salubrité publique.

Depuis 2015, les commerçants règlent leur droit de place



Les agents de la Police Municipale assurent la bonne tenue du marché.

directement auprès du Trésor Public ce qui permet de supprimer les transactions financières sur place.

Après le marché, les agents du service «Propreté urbaine» de la ville de Nyons se chargent de nettoyer l'ensemble des espaces ayant accueilli les commerçants.

Toutes les six semaines, une «commission marché», constituée d'élus de la ville, de représentants de la Fédération Nationale des Syndicats des Commerçants des Marchés de France (FNSCMF) et depuis peu d'un représentant du Syndicat des Commerçants et Artisans des Marchés de Provence se réunit afin d'assurer le bon fonctionnement du marché.

Monique Rubin, présidente du FNSCMF (depuis 2003) et du syndicat des commerçants de Drôme-Ardèche est présente sur le marché de Nyons depuis plus de 27 ans. Elle témoigne : « *La commission marché de la ville de Nyons se réunit souvent en comparaison avec d'autres villes et fonctionne vraiment bien. Chacun attache une grande importance au dialogue et ces échanges assurent au marché un fonctionnement de qualité.*



Nettoyage manuel par les agents du service Propreté Urbaine après le marché.

Cette concertation avec la municipalité est essentielle pour l'avenir du marché qui aura toute sa place dans le futur. À l'heure du tout numérique, ce lieu de rencontres et de partage me semble incontournable. »

Le projet de piétonnisation durant l'été

Une réunion publique d'information organisée le 14 décembre dernier a permis de présenter aux Nyonsais le projet municipal de piétonnisation du marché estival du jeudi. Mis au point par la Police Municipale, ce dernier a pour objectif de **sécuriser le périmètre du marché par la pose d'entraves (barrières, potelets...), et faciliter la circulation routière et le stationnement aux abords du marché.** En effet, des facteurs de risque existent pour les piétons sur le marché de Nyons : densité de la foule de visiteurs, circulation automobile très importante, traversée de la commune par des poids-lourds, stationnements et arrêts anarchiques de véhicules au sein même du marché. Pour faciliter la circulation et le

Le marché hebdomadaire du jeudi à Nyons est un événement d'une grande importance pour la vie économique et touristique dans les Baronnies Provençales. Il contribue aussi à l'image de marque de la ville.

C'est donc avec un grand plaisir que j'exerce la supervision du marché de Nyons depuis 2014, dans la continuité de mon prédécesseur Lucien Garagnon. Depuis 2020, Christian Carrère m'épaula dans cette tâche avec beaucoup de dévouement.

La crise sanitaire nous aura contraint à stopper momentanément le marché en 2020 et 2021. C'est un fait marquant puisque ce dernier n'avait jamais connu de trêve en dehors des bouleversements liés aux guerres mondiales. Notre marché a heureusement retrouvé rapidement ses couleurs habituelles.

Je remercie l'ensemble des personnes qui contribuent à la réussite de notre beau marché. ”



Roger VIARSAC
Conseiller Municipal délégué
aux Espaces Publics
de la Commune
et à l'Agriculture



Le marché rue des Déportés

stationnement des véhicules autour du marché, il est notamment prévu :

- la mise en place de plusieurs déviations,
- l'installation d'une signalétique adaptée pour orienter les automobilistes,
- l'organisation de parkings permettant d'accueillir près de 1 000 véhicules en centre-ville,
- la mise en place d'une navette gratuite reliant 2 grands parkings (zone des Laurons, derrière Matteredra, et zone du Grand Tilleul) au giratoire du tennis, toutes les 30 minutes.

Vers une gestion modernisée du marché

La mairie de Nyons, par le biais de Christian Carrere, développe actuellement un projet de numérisation du marché de Nyons (marché hebdomadaire du jeudi et marché provençal du dimanche), afin d'en faciliter la gestion administrative. Un gros travail de cartographie manuelle, avec numérotation des emplacements et code couleurs suivant la nature des commerces a d'abord été réalisé par M. Carrere dans le but d'assurer une traçabilité de l'organisation des stands. Ce dernier précise :

«La seconde étape consistera à utiliser un logiciel spécifique qui permettra notamment d'optimiser la gestion administrative des commerçants (conventions, factures, etc.) ainsi que leurs absences, présences occasionnelles, positionnement... Le logiciel pourra être utilisé sur le marché par le biais des différents types de matériel informatique (tablettes, smartphones...). Chaque commerçant disposera d'un compte spécifique comportant documents

officiels, et besoins particuliers (espace, raccordements électriques, présence d'un véhicule, etc.). Un service «Click and Collect» pourrait compléter ces options pratiques dans un second temps.» Un nouveau règlement des marchés de Nyons est également en cours d'élaboration. Plus complet et plus adapté aux contraintes du terrain, ce dernier sera prochainement disponible sur le site Internet communal www.nyons.com.



La micro-crèche est située au 1 avenue de Verdun dans les locaux des P'tits Bouts.



Les enfants profitent de l'espace extérieur de la micro-crèche avec Valérie et Stéphanie

Rencontre avec...

Patricia Evesque

Fin 2022, une micro-crèche a été créée à Nyons par la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) pour répondre aux besoins des enfants non scolarisés de 2 à 3 ans. Nyons Infos est parti à la rencontre de la directrice de ce nouveau service aux avantages multiples.



Patricia Evesque, directrice de la nouvelle micro-crèche de Nyons

La Journée internationale des droits de l'enfant a lieu chaque année le 20 novembre et comme un signe du destin, il s'agit également de la date d'anniversaire de Patricia Evesque dont le nom est indissociable de la petite enfance pour laquelle elle a œuvré tout au long de sa carrière.

C'est à la mairie de Nyons qu'elle initia ses premières actions à destination des enfants dès 1992. Au fil du temps, elle a structuré et dirigé une garderie périscolaire devenue par la suite un accueil de loisirs agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS). Patricia a mis en place de nombreuses activités de psychomotricité et des actions adaptées dans le domaine culturel et artistique dans le but d'éveiller la curiosité des petits. En tant que directrice des «P'tits Bouts», elle a activement contribué à la création en 2015 du bâtiment de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) avec les services sociaux locaux et la municipalité.

En 2017, la compétence «Petite enfance» fut transférée à la CCBDP et déléguée à Nadia Macipé, Vice-Présidente Petite-Enfance jusqu'en 2020. Dans le cadre de ses missions, M^{me} Evesque a poursuivi l'accompagnement du développement de l'enfant avec les «P'tits Bouts»

de 3 à 6 ans dans un premier temps, et à présent au sein de la microcrèche 2/3 ans qu'elle dirige.

Patricia est enthousiaste à l'idée d'accompagner ce nouveau projet :

«2-3 ans est un âge très intéressant, celui des grands apprentissages, tels que le langage, la motricité, la découverte des émotions et l'acquisition de la propreté. Un âge où les enfants s'affirment et découvrent la vie, c'est un renouvellement permanent car on redécouvre le monde avec eux !»

La microcrèche est le fruit de la volonté de la CCBDP. Elle est inscrite dans le schéma de développement intercommunal piloté par Pascale Rochas, actuelle Vice-Présidente en charge de la Petite-Enfance. Cette initiative a également pour objectif de répondre à une demande croissante de places en crèche sur le territoire. La nouvelle structure libère ainsi des places au sein des établissements d'accueil du jeune enfant du secteur. Les locaux, auparavant utilisés le mercredi en période scolaire et durant les vacances par les «P'tits Bouts», sont désormais optimisés avec une ouverture permanente. L'équipe de la micro-crèche est composée de Patricia Evesque, éducatrice de jeunes enfants, de l'auxiliaire de puériculture Stéphanie Moreau, secondées par Valérie Ioder et Sylvia Leclercq-Motte, titulaires du CAP petite enfance. Anaïs Roussel, cuisinière professionnelle, a la charge de la préparation des repas et de l'entretien. Cette microcrèche a une capacité d'accueil de 12 enfants de 2/3 ans. Actuellement des places sont encore disponibles, n'hésitez pas à vous renseigner.

>> Plus d'informations sur le site www.cc-bdp.fr microcreche.nyons@cc-bdp.fr



Régie Publicitaire

04 75 51 88 40 - Fax 04 75 53 75 65

info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

www.afcommunication.com

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.





Geste citoyen

Pensez à vous faire recenser !

Une campagne de recensement se déroule sur la commune depuis le 19 janvier. Un agent recruté par la mairie de Nyons doit se présenter chez vous pour vous recenser d'ici le 18 février. Il est aussi possible de se faire recenser par internet sur le site le-recensement-et-moi.fr grâce au code communiqué par l'agent recenseur.

En outre, à partir de vos 16 ans, le **recensement citoyen** vous permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales ! Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile en présentant leur carte d'identité ou leur passeport et leur livret de famille ou acte de naissance de moins de 3 mois.



Parole aux associations

Le Ski Club Nyonsais

Le Ski Club Nyonsais est une très ancienne association de la vie Nyonnaise. Au début des années 1960 l'Association Entente Sportive nyonnaise crée une section ski qui deviendra en février 1983 le Ski Club Nyonsais tel qu'on le connaît aujourd'hui. Ce club a toujours eu pour vocation de permettre la découverte et la pratique du ski auprès de la population nyonnaise et plus particulièrement auprès des jeunes de la commune. Le fort attachement de nos partenaires (municipalité et sponsors) et la très forte implication de nos bénévoles à notre association nous permet de maintenir une politique de prix bas auprès de ces jeunes et ceci malgré les fortes augmentations dans la pratique de cette activité. Malgré les conditions climatiques de moins en moins favorables à notre activité sous nos latitudes et, de ce fait, du manque d'enneigement dans les massifs de notre secteur, le ski club s'adapte à ces saisons de plus en plus courtes et modernise ses outils. Nous avons

développé un site internet qui permet de s'inscrire aux sorties en ligne et nous utilisons les réseaux sociaux pour communiquer avec tous nos adhérents afin de les informer sur son actualité.

Aujourd'hui notre association veut s'engager dans l'accompagnement de la pratique handisport de notre activité et essayer de permettre à des personnes en situation de handicap de venir participer avec nous aux sorties hebdomadaires à La Joue du Loup. De nombreuses stations (et La Joue du Loup en fait partie) sont dotées d'infrastructures et de matériels spécialisés permettant d'accueillir tous types de handicap.

Le Ski Club est une association vivante et active qui essaie de rester dynamique en se donnant les moyens, matériels et humains, d'évoluer avec son temps.

Le président, Florian Marlin. ”

> Textes édités in extenso et sans retouche.



Le saviez-vous >>>

Enfoui dans le sol (protégé par une gaine) ou suspendu en aérien (sur poteaux et façades), le nouveau réseau (en fibre de verre) suit presque systématiquement le parcours ancien du téléphone (fil de cuivre). **Si vous souhaitez être connecté et abonné à la fibre optique** il faudra en faire la demande au Fournisseur d'Accès Internet de votre choix (Orange, Free, Bouygues, etc.). Si votre résidence n'était pas équipée pour le téléphone filaire (fil de cuivre) vous devrez vous adresser à ADN (Ardèche Drôme Numérique) pour y remédier.

Plus d'informations sur www.ardechedromenumerique.fr

Les pharmacies de garde en février

- Du 4 au 10 février : pharmacie Simiane (Valréas)
 - Du 11 au 17 février : pharmacie Tomas (Visan)
 - Du 18 au 24 février : pharmacie des Antignans (Nyons)
 - Du 25 février au 3 mars : pharmacie Bourrat (Taulignan)
- >> www.nyons.com (rubrique «santé»)

état civil

Naissances

- ARZALIER Neïla le 11/11/2022
- AUBERT Arian le 19/12/2022
- MAROHLIO Eyden le 12/11/2022
- MATAGNE IRIGOLLEN Sarah, Paola le 17/11/2022
- VINCENT BLANC Timothé le 07/12/2022
- VINGTIN Alba, Maddy le 27/11/2022

Décès

- BÉRARD Alain, Marius le 14/11/2022
- CERDAN Maria veuve PUJALTE le 17/11/2022
- TERRIEN Ginette, Georgette veuve RICHARD le 17/11/2022
- ASTIER Josette, Andrée veuve TORTEL le 20/11/2022
- BERTHET Irène veuve NORWOOD le 20/11/2022
- VAN DER VREKEN Henri, Camille, Estelle, Louis le 23/11/2022
- COUTILLARD Chantal, Marie veuve PHELIPPEAU le 28/11/2022
- JACQUIN Agnès, Marie, Josèphe le 02/12/2022
- DOMINGUEZ Manuela épouse PEREZ le 04/12/2022
- ARNAUD René, Henri, Joseph le 04/12/2022
- BAUDOT Jean-François le 05/12/2022
- MAROLHO Victor, Gabriel le 09/12/2022
- VAUTROT Bruno, René le 10/12/2022
- BONFILS Jacqueline, Germaine, Marie, Louise veuve BENOIT le 14/12/2022
- DERIOZ Jean le 14/12/2022

Repères

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



Nyons pratique

«Escapade», la plateforme de répit des aidants

Ce lieu d'accueil situé au 14 rue Pierre Toesca à Nyons (au sein de la Pousterle) a pour but de soutenir les proches aidants afin de favoriser leur qualité de vie et de maintenir à domicile la personne aidée. La plateforme est ouverte au public tous les jeudis de 9h à 15h. Renseignements au 04 75 26 94 33.

Décès

- JAMET Hélène, Georgette épouse CUMIN le 17/12/2022
- DESMARIS Marie, Odille, Yvonne veuve ROUX le 14/12/2022
- RINCK Blanche, Mireille épouse ROCHAS le 27/12/2022
- GUEDOUDOU Khira le 01/01/2023
- PEREZ Andrée, Germaine veuve LOPEZ le 01/01/2023
- PARET Germaine, Marie, Augustine veuve CARLIN le 02/01/2023
- VANDERMOSTEN Jeanine, Joséphine, Germaine veuve DASSELER le 03/01/2023
- FOUCALET Sylviane, Louise, Andrée veuve KIENER le 04/01/2023
- BELOUAHEM Sabira inconnu le 08/01/2023
- LEBRETON Joël, Auguste, Bertrand le 12/01/2023



✓ LE DICTON
DE VALLY

Qu n'a ges d'ami, n'a pas grand fourtuno.

Qui n'a pas d'ami n'a pas grande fortune.

> "L'étincelle" une soirée pour les jeunes

Rendez-vous le 24 février à la Maison de Pays pour embraser le dancefloor à l'occasion d'une soirée organisée par le service jeunesse et des jeunes engagés dans des projets artistiques et culturels.

Le mag
Côté culture



Proposée dans le cadre de la saison culturelle municipale "Nyons en Scène", la soirée festive "L'étincelle" débutera à 20h30 avec, en première partie, une session batucada assurée par une dizaine de jeunes de 14 à 18 ans.

Accompagné par l'École de Musique de Nyons, le groupe pop/rock "The link" composé d'Evan, Mélie, Enzo et Anaïs poursuivra l'animation musicale de la soirée, pour laisser ensuite la place au groupe "Coquelicot Carabine". Armé de rage et de tendresse, le groupe bien connu des jeunes nyonsais nous emmènera sur son chemin de musique hybride à la poésie vivace.

Un dernier concert proposé par le duo "Möng" libérera une musique onirique et envoûtante, ouvrant une brèche vers des mondes où rêve et réalité s'entremêlent. À la croisée de sonorités traditionnelles et de couleurs plus contemporaines, l'univers du groupe se racontera dans une langue mystérieuse.

La FCPE s'associera également à la fête pour tenir la buvette dont les bénéfices seront versés aux projets de la cité scolaire de Nyons. Familles et jeunes s'impliqueront également afin de financer d'autres projets et des stands citoyens permettront de recueillir la parole des jeunes, notamment sur les sujets d'actualité.

"On ne vous donne qu'une étincelle de folie, il ne faut pas la perdre."
Robin Williams

